

L'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) met le public en garde contre les activités de Denman-Bry's Group, qui fournit des services d'investissement.

Denman-Bry's Group n'est **pas autorisée** à fournir des services d'investissement en Belgique ou à partir du territoire belge.

En outre, selon les informations dont la FSMA dispose, il pourrait s'agir d'une **fraude dite « boiler room »**. Vous trouverez davantage d'information sur ce type de fraude dans la [mise en garde générale](#) publiée par la FSMA le 18 juillet 2018.

La FSMA **déconseille dès lors fortement de donner suite aux offres de services financiers** émanant de Denman-Bry's Group **et d'effectuer tout versement** sur un compte communiqué par cette société.

Denman-Bry's Group fait usage du site web www.denmanbrysgroup.com et des coordonnées de contact suivantes :

Adresses : Tour du Sablon, rue Joseph Stevens 7, 1000 Bruxelles ; Phoenix House, 18 King William Street, City, London, EC4N 7BP

E-mail : compliance@denmanbrysgroup.com ; info@denmanbrysgroup.com

Tél. : +32 53 280 746 ; +44 0207 183 0124

Denman-Bry's Group a déjà fait l'objet d'une mise en garde de l'autorité de contrôle du Royaume-Uni ([FCA](#)).

Voulez-vous, de manière plus générale, vérifier si les opérations qui vous sont proposées sont conformes à la réglementation financière ? Utilisez alors la [fonction de recherche](#) sur le site de la FSMA. Vous pouvez également contacter directement la FSMA via le [formulaire de contact pour les consommateurs](#).

Source URL: <https://www.fsma.be/fr/warnings/denman-bry's-group>